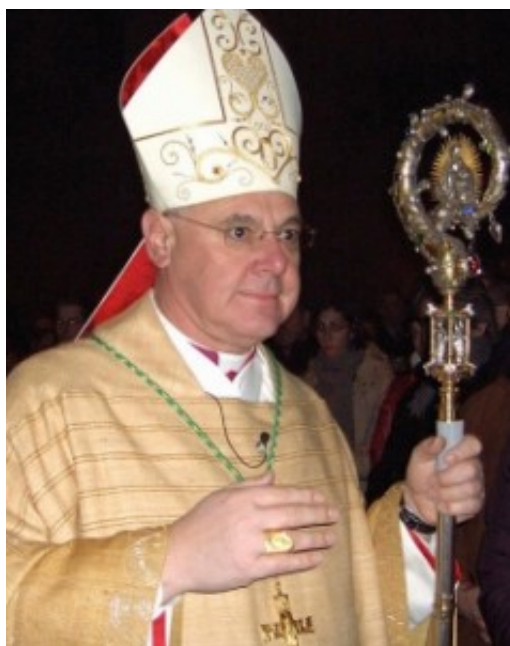


## Faut-il faire signer un Préambule doctrinal au nouveau Préfet de la Foi ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [En Une](#), [Rome](#)

Date : 11 juillet 2012



Trois propositions théologiques hautement discutables de Mgr Gerhard Ludwig Müller, évêque de Ratisbonne, qui vient d'être nommé Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, ont déjà largement circulé.

Il faut savoir que l'alerte avait été donnée au mois de février dernier par un ecclésiastique allemand se parant du nom d'Ambrogio Savonarola, pseudonyme transparent pour les initiés, lequel avait signalé sur des réseaux privés une liste de propositions étonnantes de Mgr Müller. Ces informations avaient été transmises après vérification par Marco Tossati, journaliste à *La Stampa*, qui avait publié un [article](#) qui fit grand bruit à Rome, du 15 mars 2012 : « Mueller, il teologo “liberal” nuovo custode della fede », Müller, le théologien libéral, nouveau gardien de la foi. Ces propositions sont à nouveau présentées, depuis la nomination de Mgr Müller comme Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, sur un certain nombre de blogs.

Nous présentons ici les 3 propositions de Mgr Müller qui font difficulté, en allemand suivi d'une traduction la plus fidèle possible. Les deux premières font au moins difficulté quant à leur formulation, la troisième quant au contenu.

1ère proposition : sur la transsubstantiation

« In Wirklichkeit bedeuten Leib und Blut Christi nicht die materiellen Bestandteile des Menschen Jesus während seiner Lebenszeit oder in der verklärten Leiblichkeit. Leib und Blut bedeuten hier vielmehr Gegenwart Christi im Zeichen des Mediums von Brot und Wein.“ ... Wir haben „jetzt Gemeinschaft mit Jesus Christus, vermittelt durch das Essen und Trinken des Brotes und des Weines. Schon allein im zwischenmenschlichen Bereich vermag etwa ein Brief die Freundschaft zwischen Menschen darzustellen und beim Empfänger sozusagen die Zuneigung des Adressaten zu veranschaulichen und zu verleiblichen ».  
(*Die Messe – Quelle christlichen Lebens*, Augsburg: St. Ulrich Verlag: 2002, p. 139 f).

« *En réalité, corps et sang du Christ ne signifient pas les parties physiques de l'homme Jésus pendant sa vie terrestre ou dans son corps glorieux, corps et sang signifient plutôt une présence du Christ à travers le signe médiateur du pain et du vin [ou : à travers le signe du pain et du vin comme medium]. En mangeant le pain et en buvant le vin, nous entrons dès à présent en communion avec Jésus-Christ. Déjà au simple plan des rapports entre êtres humains, une lettre a le pouvoir d'exprimer l'amitié entre deux personnes et d'illustrer et concrétiser aux yeux du destinataire l'affection de l'expéditeur ».*

Le *Catéchisme de l'Église catholique*, citant le Concile de Trente, exprime beaucoup plus clairement la foi de l'Église : « Dans le très saint sacrement de l'Eucharistie sont contenus vraiment, réellement et substantiellement le Corps et le Sang conjointement avec l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, et, par conséquent, le Christ tout entier » (n. 1374).

2ème proposition : sur l'appartenance à l'Église

In einer Laudatio für den protestantischen Landesbischof Dr. Johannes Friedrich sagte Bischof Müller am 11. Oktober 2011: « Auch die Christen, die nicht in voller Gemeinschaft der Lehre, der Heilmittel und der apostolisch-bischöflichen Verfassung mit der katholischen Kirche stehen, sind durch Glaube und die Taufe gerechtfertigt und in die Kirche Gottes als Leib Christi voll eingegliedert ».

*Au cours d'un discours en l'honneur de l'« évêque » luthérien Johannes Friedrich, Mgr Müller a affirmé le 11 octobre 2011 :*

« *Les chrétiens qui ne sont pas en pleine union avec l'enseignement, les sacrements et la constitution apostolico-épiscopale de l'Église catholique, sont eux aussi justifiés par la foi et le baptême, et pleinement incorporés dans l'Église de Dieu comme corps [mystique] du Christ.* »

Le *Catéchisme de l'Église catholique*, citant le décret *Unitatis redintegratio*, dit plus clairement : « L'unité, le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Église catholique » (n 820).

*3ème proposition : sur la virginité de Marie*

« Es geht nicht um abweichende physiologische Besonderheiten in dem natürlichen Vorgang der Geburt (wie etwas die Nichteröffnung der Geburtswege, die Nichtverletzung des Hymen und der nicht eingetretenen Geburtsschmerzen), sondern um den heilenden und erlösenden Einfluß der Gnade des Erlösers auf die menschliche Natur, die durch die Ursünde ‚verletzt‘ worden war. ... Der Inhalt der Glaubensaussage bezieht sich also nicht auf physiologisch und empirisch verifizierbare somatische Details » (*Katholische Dogmatik für Studium und Praxis*, Freiburg 2003, p. 498).

« Il ne s'agit pas de phénomènes qui s'écarteraient des caractéristiques physiologiques naturelles dans le processus de mise au monde (comme la non-ouverture des voies d'accouchement, la non-violation de l'hymen et l'absence des douleurs de l'enfantement); il s'agit de l'influence salvifique de la grâce rédemptrice du Sauveur sur la nature humaine, qui avait été 'blessée' par le péché originel. La profession de foi ne porte donc pas sur des détails somatiques qui seraient physiologiquement et empiriquement vérifiables. »

Le *Catéchisme de l'Église catholique*, se référant à une série d'actes du magistère, dit au contraire : « L'approfondissement de sa foi en la maternité virginale a conduit l'Église à confesser la virginité réelle et perpétuelle de Marie même dans l'enfantement du Fils de Dieu fait homme » (n. 499). Références notamment au 16e Concile de Tolède : « Elle a conçu vierge, elle a enfanté vierge, et après la naissance elle a conservé la pudeur de l'incorruption sans qu'elle lui soit enlevée » (Dz 571) ; à saint Pie V, qui condamnent ceux qui croient : « que la Vierge Marie n'est pas demeurée dans l'intégrité virginale avant, pendant et perpétuellement après l'enfantement » (Dz, 1880).

Ces propositions théologiques auxquelles on pourrait donner la note de « foireuses » si elle existait, sont incontestablement pavées de bonnes intentions : Müller fait partie de ces théologiens pour lesquels la science des sciences est un discours intelligent qui veut « faire passer » la doctrine catholique aujourd'hui pour un public catholique de mal-croyants, et qui brode de plus ou moins loin sur le donné de foi. Mais supposons qu'il soit interrogé par exemple sur des questions de christologie un peu délicates, à propos desquelles les hérésies foisonnent aujourd'hui dans les universités catholiques, par exemple sur la science infuse du Christ *viator* ou sur sa vision béatifique dès le premier instant de sa conception. Est-ce juger témérairement que d'imaginer, en considérant les propositions précédentes, que le Préfet de la Foi ferait des réponses disons vaseuses ? Car désormais, le P. Müller est le gardien de la foi catholique.

***La morale de cette histoire :***

Elle est double :

1°/ Elle est le révélateur d'une situation doctrinale catastrophique : du point de vue théologique, ces « approximations », même émises par celui qui est devenu Préfet du Saint-Office, ne choquent pratiquement plus personne. Avoir des inquiétudes et faire des réserves sur ce type de formulations est désormais considéré, même par des théologiens très sérieux, comme du « pinaillage ». Il faut dire la vérité toute crue : 50 ans après l'ouverture de Vatican II, l'enseignement de foi donné par les papes et les conciles est devenu pour une part du domaine de l'opinion. On se souvient de ce document ahurissant de la Commission théologique internationale du 20 avril 2007, « L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême », qui a mis en doute (au-delà de l'hypothèse théologique sur le « bonheur naturel » des limbes des enfants et autres constructions théologiques toujours discutables) le magistère le plus incontestable concernant l'absence de vision béatifique des enfants morts sans baptême. Et ceci, sans que ne tombe immédiatement une condamnation de la Congrégation de la Doctrine de la foi, ni sans contestation forte dans le monde théologique. Or, le n. 40 du document disait tranquillement : « *L'affirmation selon laquelle les enfants qui meurent sans baptême souffrent la privation de la vision béatifique a longtemps été la doctrine commune de l'Église, laquelle doit être distinguée de la foi de l'Église* ». En clair, les « affirmations » concernant ce qu'il faut croire à ce sujet d'Innocent Ier, d'Innocent III, de Benoît XII, de Pie XII, du concile de Florence, sont devenues – c'est la CTI qui l'a dit – de simples opinions. On ne mesure pas encore les conséquences de cette situation postconciliaire de flottement généralisé du magistère, situation sans exemple dans l'histoire de l'Église. C'est le fruit le plus empoisonné du « printemps de l'Église ».

2°/ Mais du point de vue « politique », il faut apporter des pondérations : la nomination de Gerhard Müller, futur cardinal, n'est pas une nomination libérale. Müller passe, en Allemagne, pour un conservateur (de caractère fort incommode). Sa nomination renforce en fait une tendance au sein de la Curie, que le Pape affectionne, et dont la référence est le cardinal Ouellet, Canadien, Préfet de la Congrégation des Évêques, homme très sérieux, d'une grande honnêteté, laquelle tendance compte également le non moins sérieux cardinal Koch, Président du Conseil pour l'Unité des chrétiens. La théologie de Ouellet, dévot de Hans Urs Von Balthasar, est sur un certain nombre de points aussi approximative que celle de Müller (voir ses déclarations récentes sur les divorcés « remariés » : « Les personnes peuvent retrouver l'état de grâce devant Dieu, même dans le cas d'une limite objective d'un mariage qui fut un échec, lorsque se noue une nouvelle union qui est peut-être la bonne mais pour laquelle il n'est pas possible d'établir que le premier mariage est nul » *Actualité et avenir du Concile œcuménique Vatican II* (L'Échelle de Jacob, 2012). En l'état actuel, Ouellet est un papable « centriste » qui se trouve être, contrairement à ce que laissent accroire un certain nombre de journalistes spécialisés, avoir beaucoup plus de chances que le cardinal Scola, nouvel archevêque de Milan. Mais il est loin d'être certain que Ouellet puisse obtenir les 2/3 des voix d'un conclave. En revanche, lui et ses amis pèseront fortement dans un sens conservateur.

Et puis on peut espérer que la réintégration prochaine de la FSSPX obligera le Professeur Müller à relire son catéchisme de première communion pour se mettre au niveau.